



Confédération des
COMMERÇANTS DE FRANCE

23 octobre 2006

Position de la C.D.F. sur les Centres de Marques

Toutes les Fédérations adhérentes de la C.D.F. s'inquiètent de l'explosion des projets de Centres de Marques.

Les Centres de Marques s'installent à l'extérieur de nos villes et concourent gravement à la désertification de nos cœurs de ville.

Cette forme de distribution est la négation de nos commerces de proximité. C'est principalement pour cette raison que son essor détruirait rapidement et définitivement nos commerces de centre-ville.

Les commerçants de l'équipement de la personne et des arts de la table sont directement concurrencés par les Centres de Marques car ils sont placés sur un même créneau, la vente d'articles moyens hauts de gamme.

Leurs procédés commerciaux agressifs, souvent contraires au principe de concurrence loyale, détournent la clientèle traditionnelle de nos magasins de centre-ville.

Dans les trois à cinq ans qui suivent l'ouverture d'un Centre de Marques, c'est la quasi-totalité des commerces indépendants de l'équipement de la personne et des arts de la table, situés à un temps trajet voiture de 30 minutes, qui disparaissent.

En outre, la disparition de ces commerces rend moins attractifs nos cœurs de ville dont la fréquentation décroît, entraînant une baisse significative du chiffre d'affaires des autres commerces de centre-ville qui, à leur tour, licencient leurs salariés et/ou ferment, accentuant, ainsi, le processus de désertification des centres villes par les Centre de Marques.

Ne prenons pas le chemin de l'Angleterre où les Centres de Marques ont détruit à jamais le commerce indépendant.

Bernard DENIS
Président Confédéral

P.J. : Liste des membres de la Confédération et du Bureau Confédéral
Chiffres clés

« C.D.F. » FONDÉE EN 1906 PAR GEORGES MAUS
SIÈGE ADMINISTRATIF : 14 TERRASSE BELLINI • 92807 PUTEAUX
☎ 01 47 73 51 60 ☎ 01 47 78 94 09
EMAIL : confederation.com.france@wanadoo.fr
www.confederation-commerçants-de-france.com